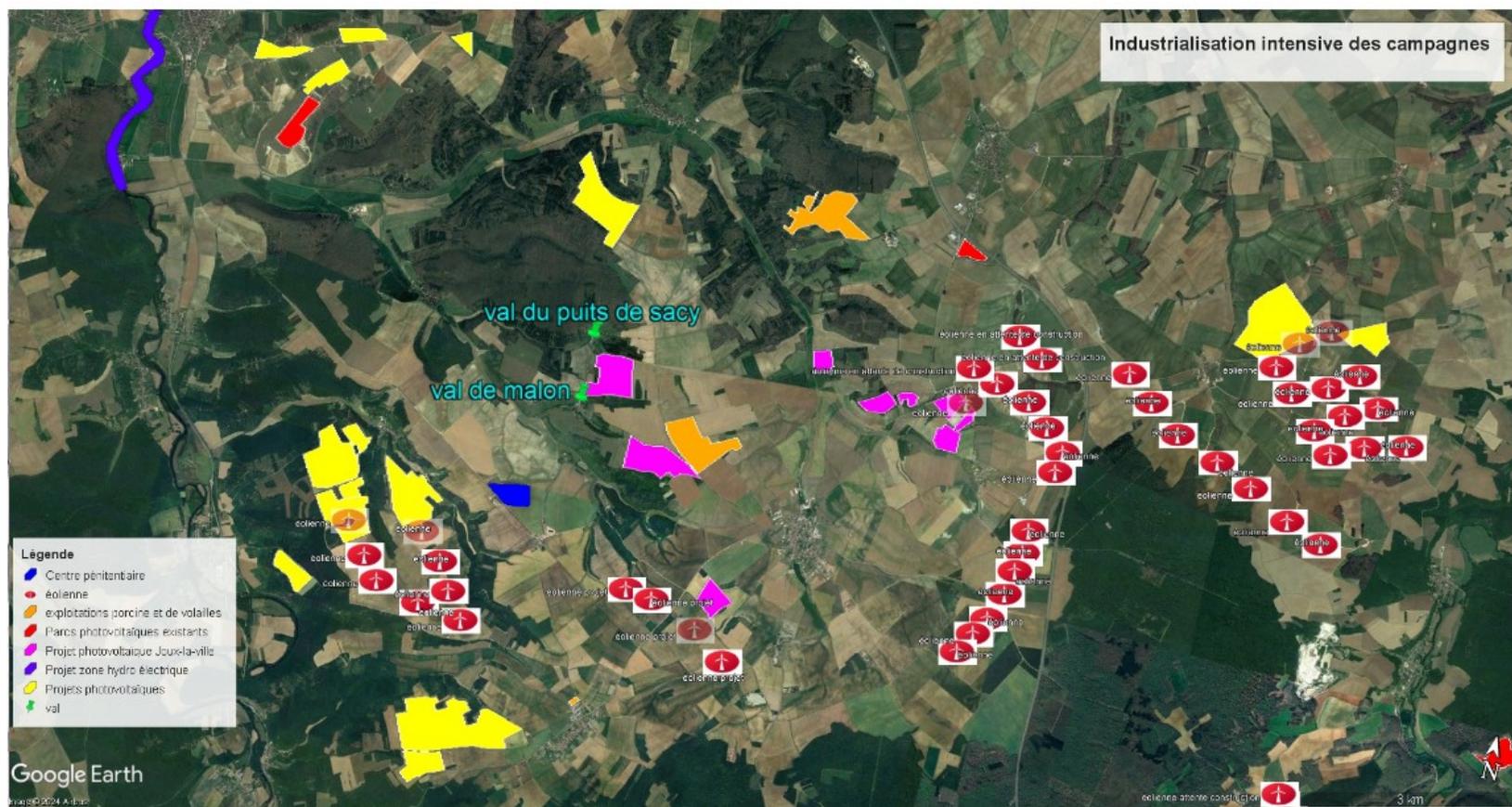


Observation n° 3 du 22/06/2024 :

Ces cartes, nous montrent que la plupart des terres en dehors des zones protégées par les ZNIEFF de type I, de type II et Natura 2000, connaissent une véritable vocation au développement de projets de parcs photovoltaïques ou éoliens.

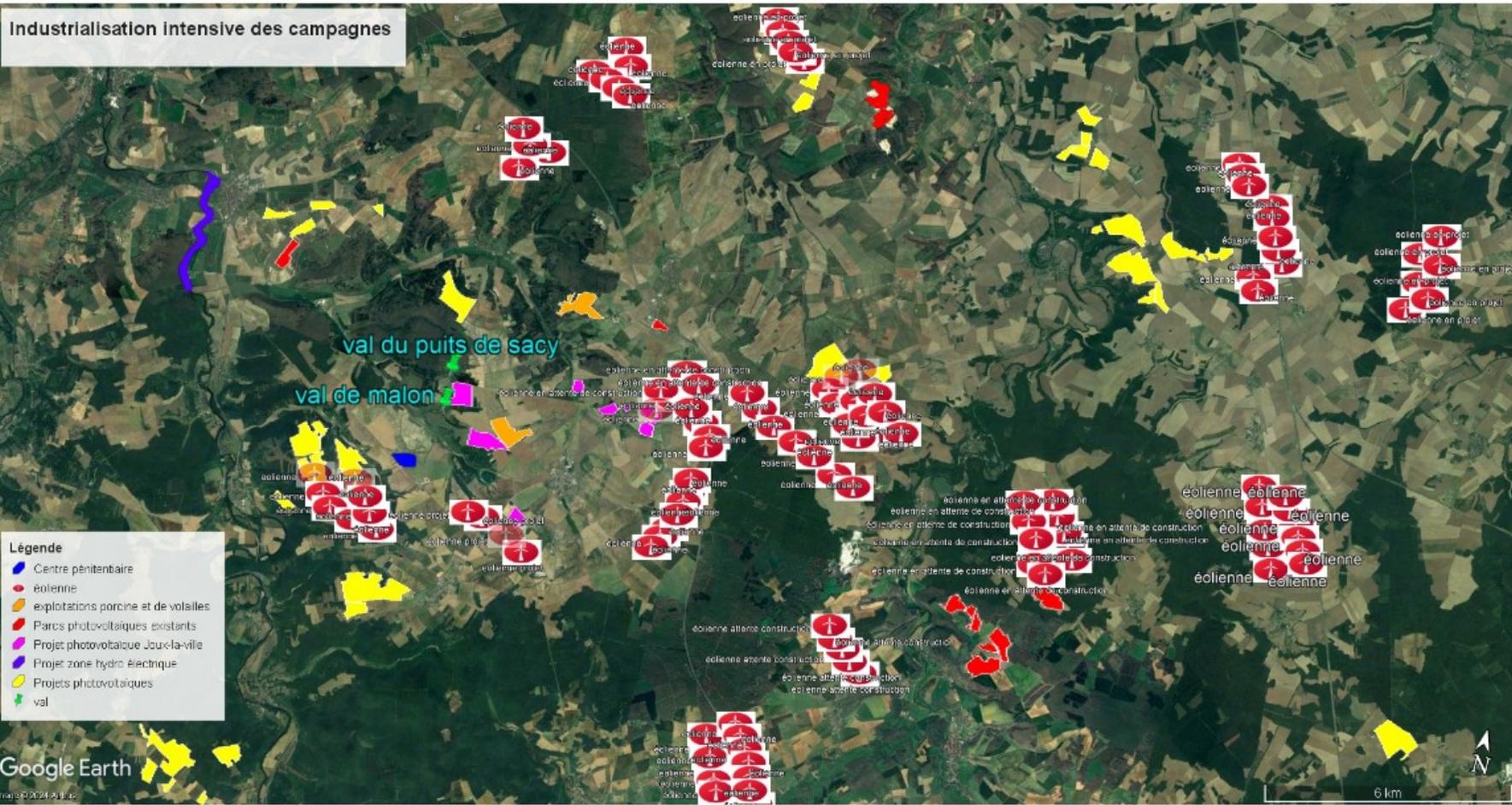
Nos campagnes sont défigurées. Après avoir arraché des haies, il y a quelques années, maintenant on prône leurs grands retours pour cacher ces parcs qui abiment nos campagnes.

David Sauvage.



Jusqu'où allons-nous industrialiser nos campagnes et défigurer nos paysages qui font le charme et la renommée de notre territoire ?

Industrialisation intensive des campagnes



Effets cumulatifs éoliennes, parcs photovoltaïques, exploitations porcine et avicole

Cette carte montre l'effet cumulatif de la zone 1 (avec ses ovins), une zone d'épandage agricole proche ainsi qu'une exploitation porcine. Les 2 hameaux seront envahis de mouches.

La carte montre aussi la proximité de la prison et de la décharge jouxtant la zone 3, où pendant des dizaines d'années des déchets multiples et de tout genre ont été poussés en contre bas du coteau.

Le rapprochement de ces six zones (exploitation porcine, décharge, zone d'épandage, Zone1 parc avec Ovins, Zone 3 et prisons) toutes situées à moins de 1.5 km de nos habitations dévalue nos maisons qui deviendront invendables.

Notre lieu de vie et qualité de vie en seront définitivement impactés.

David Sauvage.



Hameaux du Val de Mâlon et du Val du puits de Sacy

Effets cumulatifs environnement proche.